

# **Assemblée générale de l'ACIL**

## **26 novembre 2012 à 12h, Anthropole 3059**

### **1) Appel**

Bucchi Gabriele, Chassot Joanne, Guzzi-Heeb Sandro, Pidoux Sylvestre, Poltier Hugues, Prikhodkine Alexei, Rohrbach Véronique, Roncaccia Alberto, Thévenaz Olivier, Shaukat Saffia, Vejdovsky Boris.

### **2) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est aménagé pour discuter des comptes après les communications du comité, afin de donner le temps au trésorier d'arriver. Adoption à l'unanimité.

### **3) Adoption du PV de l'assemblée générale du 11 novembre 2011**

Adoption à l'unanimité.

### **4) Présentation et adoption du rapport d'activités 2011-2012**

La présidente Joanne Chassot fait d'abord ressortir quelques points du rapport. Le comité s'est surtout concentré sur le dossier des assistant-e-s. Suite au sondage effectué l'année précédente, l'ACIL a en effet proposé de créer un document d'entente avec le Décanat afin de rappeler les principes réglant le travail d'assistantat et de recherche des assistant-e-s-doctorant-e-s. Ce projet a amené à un « ping-pong » de versions successives du document qui trahit des différences de visions sur la question. Le comité rencontre bientôt le Vice-doyen François Spaltenstein pour tenter d'arriver à un document qui puisse satisfaire l'ACIL et le Décanat.

La prochaine étape serait de créer un modèle de cahier des charges par section. Cela permettrait à ce document d'être vraiment utile et de refléter la réalité du travail des assistant-e-s, qui varie énormément d'une section à l'autre.

Enfin, l'ACIL a tenté de proposer une évaluation de l'encadrement des doctorant-e-s et de la supervision des thèses. Cela n'a pas été accueilli avec enthousiasme par le Décanat, qui craint apparemment une trop grande formalisation de l'encadrement et une surcharge administrative.

Un des projets proposés par une membre lors de l'AG de 2011 reste à organiser : il s'agit de l'accueil des nouveaux/elles assistant-e-s, et éventuellement des MA et MER venant d'autres universités. Le comité se chargera de discuter de ce projet.

Par rapport à la participation à la Journée de la Recherche, l'ACIL attend le rapport. Olivier rappelle qu'un point qui semble assez important est celui du futur critère de financement des facultés, à savoir celui du nombre de thèses achevées par rapport au nombre de thèses inscrites. Le Décanat a donc tout intérêt à travailler à améliorer les conditions de réussite de thèses dans des temps raisonnables. Le Décanat semble vouloir trouver un statut particulier pour les doctorant-e-s qui sont inscrit-e-s en thèse mais qui ne sont pas jugé-e-s « actifs/ves », dans la mesure où ils font une thèse plus longue en parallèle d'un emploi par exemple.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

## 6) Communications du Comité

### A. Travaux de la commission d'auto-évaluation (O. Thévenaz)

Les représentant-e-s du CI dans cette commission importante sont Olivier Thévenaz, Valentine Nicollier (actuellement en arrêt maladie) et Inna Tylkowski-Ageeva (qui a rejoint la commission suite à l'absence de Valentine).

La commission a pour mission de rédiger un rapport en six chapitres (retour sur la précédente auto-évaluation ; évaluation du suivi du plan d'action des cinq dernières années ; gouvernance de la Faculté ; enseignement ; recherche ; ressources) rendant compte d'une part des aspects positifs, d'autre part des points à développer ou à améliorer. Au vu des priorités se dégageant de ce rapport, elle devra ensuite établir le plan d'action de la Faculté pour les cinq prochaines années. Ces documents seront soumis à la Direction, ainsi qu'à un comité de quatre expert-e-s externes chargés de rendre à leur tour un rapport après une visite de deux jours dans la Faculté (en avril-mai). Sur la base du plan d'action éventuellement modifié lors de ce processus, la Direction pourra accorder des financements spécifiques. Ce travail de commission peut donc réellement faire changer des choses et amener des améliorations.

Olivier présente les principaux enjeux pour le CI et appelle les membres à proposer des points qu'il pourrait relayer en commission. Outre le dossier de l'amélioration des conditions-cadres du doctorat, prioritaire pour le Décanat qui créera un groupe de travail à ce sujet (à la suite notamment des enquêtes de l'ACIL sur les AD et des démarches en cours pour améliorer leur cahier des charges), un point à soulever est celui du statut des MER, problématique en termes de reconnaissance de leur travail (activités proches de celles des profs, mais avec plus d'heures d'enseignement, presque autant de charges administratives, un salaire moindre, besoin de demander des dérogations pour diriger des thèses, etc.), de possibilités qui leur sont offertes (dans certaines sections, le corps professoral se réserve les enseignements avancés et les MER n'ont pas l'occasion d'enseigner à ce niveau), de visibilité de leur statut (en particulier auprès du FNS et à l'étranger) ; Boris souligne notamment le problème de la non-reconnaissance de leur travail hors enseignement et recherche (augmentation des tâches administratives, encadrement des thèses, mise sur pied d'écoles doctorales et d'activités dans ce cadre, etc.). Alexei demande par ailleurs quelles sont les possibilités de ponts pour permettre aux doctorant-e-s FNS de finir leur thèse ; Olivier posera la question en commission le moment venu.

### B. Procédure d'élection du CI dans les commissions

Joanne demande un feedback à l'AG au sujet du système de vote électronique mis en place depuis une année. L'AG est positive. En effet, cette procédure évite le système de cooptation pour les représentant-e-s dans les commissions. La forte participation du CI à chaque vote (entre 60 et 90 personnes, 30-45%) montre l'intérêt du CI.

## 5) Présentation des comptes 2010-2011 et 2011-2012

Le trésorier Hugues Poltier présente les comptes des deux années précédentes (suite à l'absence des pièces comptables en 2011, qui avait empêché l'approbation des comptes 2010-2011). Les uniques dépenses ont été les repas d'accueil (« lasagnes »). Les frais pour le compte CCP (CHF 120.-) vont disparaître, grâce à la

formule « compte deposito » qui ne prévoit aucun frais à condition de rester sous le nombre de dix transactions par année. En général, quand l'ACIL a besoin d'argent, elle peut demander sans trop de difficultés (CHF 600–1000.– environ) au Décanat en le justifiant.

L'AG approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au trésorier et aux vérificateurs.

### **7) Election du comité 2012-2013**

Brigitte Maire et Alberto Roncaccia quittent le comité.

Le reste du comité se représente : Joanne Chassot, AD en anglais (jusqu'à la fin de son contrat en avril 2013 ; elle n'assurera dès lors plus la présidence) ; Valentine Nicollier, AD en français ; Hugues Poltier, MER en philosophie ; Alexei Prikhodkine, MER suppléant en linguistique ; Saffia Shaukat, AD en histoire ; Olivier Thévenaz, MA en latin.

Un nouveau candidat se présente : Gabriele Bucchi, MER en section d'italien.

Le comité est élu en bloc à l'unanimité. On rappelle que des personnes intéressées peuvent rejoindre le comité en cours d'année, le nombre maximum de membres n'étant pas encore atteint.

La première tâche du comité sera de repourvoir la présidence.

### **8) Election des vérificateurs des comptes 2011-2012**

Election de Sylvestre Pidoux et Véronique Rohrbach.

### **9) Divers et propositions individuelles**

Boris Vejdovsky, MER en section d'anglais et président du Conseil de l'Université, informe l'AG de l'état des travaux de la commission législative du Conseil de l'UNIL sur la possibilité de prolonger le contrat des MA d'une part, et sur le statut flou des MER d'autre part. Plusieurs projets sont à l'étude (rattachement des MER au corps professoral ou création d'un nouveau corps), et la commission rencontre bientôt la Direction. Le débat au Conseil doit être lancé à un moment propice, car un vote négatif stopperait net cette action. Par contre, une entrée en matière permettrait de faire avancer ce lent processus législatif.

Saffia Elisa Shaukat